



Association sportive
et communautaire
du Centre-Sud

Guide du parent

Semaine de la relâche 2026



<https://asccs.qc.ca/>

Bienvenue à l'ASCCS

Le camp de la relâche de l'Association Sportive et Communautaire du Centre-Sud (ASCCS) propose une semaine d'activités stimulantes, conviviales et inclusives pour les enfants et les jeunes de 4 à 17 ans. Il s'inscrit pleinement dans la mission de l'ASCCS : contribuer au **développement global** des jeunes, favoriser l'**épanouissement social** et offrir des **expériences positives** dans un **environnement bienveillant et sécuritaire**.

Valeurs clés mises en avant

- **Accessibilité et inclusion** : toutes et tous sont bienvenu.e.s, sans barrières financières ou sociales, reflétant l'engagement de l'ASCCS envers une société ouverte et solidaire.
- **Entraide et respect** : les participants apprennent à collaborer, à s'écouter et à s'entraider, dans un cadre où chaque enfant est encouragé à donner le meilleur de lui-même.
- **Engagement et développement personnel** : à travers des activités ludiques, sportives et culturelles, les jeunes développent leur confiance, leur autonomie et leurs habiletés sociales.

Objectifs pédagogiques et éducatifs

Le camp vise à :

- Stimuler la **curiosité et la créativité** des participants par des ateliers variés (jeux, arts, sports, défis collectifs)
- Encourager la **coopération, la communication et le sens des responsabilités**, compétences essentielles au développement global de l'enfant ;
- Favoriser des **expériences enrichissantes** qui complètent l'apprentissage scolaire en offrant des occasions d'explorer, de réussir et de tisser des liens forts avec les autres.
- Notre camp est **certifié par l'Association des Camps du Québec** et nous respectons toute la législation en lien avec la sécurité et l'encadrement de vos enfants. Nous sélectionnons avec une grande attention notre équipe d'animateur.trice.s et d'accompagnateur.trice.s bienveillante, motivée et impliquée pour faire vivre de belles vacances à vos enfants. De plus, notre équipe a l'opportunité d'être dispensée d'une formation de premiers soins par l'équipe aquatique; mise à jour régulièrement.

Afin de s'assurer d'un **encadrement sécuritaire**, nous suivons les ratios suivants :

- **4 et 5 ans** : 1 animateur.trice pour 8 enfants
- **6 à 8 ans** : 1 animateur.trice pour 12 enfants
- **9 à 12 ans** : 1 animateur.trice pour 12 enfants
- **13 à 17 ans** : 1 animateur.trice pour 15 enfants

En plus de nos animateur.trice.s de groupe, l'équipe de responsables et l'animatrice-chef sont présent.e.s du matin au soir pour répondre à vos questions (campdejour@asccs.qc.ca), s'assurer du bon déroulement du camp, planifier, organiser les activités spéciales et intervenir en cas de besoin.





Les horaires du camp



Semaine de relâche : **de 9 h à 16 h**



Service de garde matin : **de 7 h 30 à 9 h**

Service de garde soir : **de 16 h à 18 h**

24\$ pour la formule du matin OU du soir

Inscription obligatoire

Des frais seront prévus pour tout retard après 18 h

Merci

Merci d'arriver à l'heure, surtout lors des sorties spéciales, pour le bon déroulement de chaque journée d'animation.

Arrivée et Accueil

- L'accueil du service de garde (matin et soir) se fait dans le **gymnase**.
- Les accueils et départs se font dans les **salles attribuées** en fonction de l'âge de votre enfant.
- Les **groupes et les noms des animateurs** seront affichés à l'entrée et envoyés par courriel avant le début du camp.
- Si votre enfant doit **rentre seul** en fin de journée, merci de nous le signaler dans votre dossier Sport-Plus, dans la section « **Quitte avec** ».
- En dehors des heures de camp, aucun encadrement n'est assuré sans inscription au service de garde.
- Pour connaître le **programme d'activité** de votre enfant, vous pouvez consulter notre site internet <https://ascqs.qc.ca/> dans la section jeunesse - Camp de la relâche à travers la page secrète. Le mot de passe est **CDR2026**

Journée Type du Camp



Tous les jours, sauf le jeudi, chaque enfant ira à la **piscine** pour un bain libre avec son groupe.

Le jeudi est **jour de sortie** pour tous; et le vendredi après-midi, c'est **grand jeu** tous ensemble.



01 Accueil

- **7 h 30 à 9 h** : Service de garde au gymnase (sur inscription)
- **9 h à 9 h 15** : Accueil et rassemblement*

** Après 9 h 15, présentez-vous à la réception et assurez-vous qu'un.e animateur.trice prenne en charge votre enfant avant de partir.*

02 Activité

- **9 h 15 à 10 h 15** : Bloc 1 d'activités récréatives, culturelles ou sportives (piscine, bricolage, jeux de société...)
- **10 h 15 à 10 h 30** : Pause collation
- **10 h 30 à 12 h** : Bloc 2 d'activités (glissade, multisport, bibliothèque..)

03 Dîner

- **12 h à 13 h** : Période de dîner en salle George Martin

Possibilité d'avoir un temps calme pour se reposer dans la salle de danse, temps privilégié surtout pour les 4/5 ans

04 Activité

- **13 h à 14 h 30** : Bloc 3 d'activités (peinture, jeux coopératifs, soccer...)
- **14 h 30 à 14 h 45** : Pause collation
- **14 h 45 à 15 h 45** : Bloc 4 d'activités (bracelet, karaoké, basket...)

05 Départ

- **15 h 45 à 16 h** : Retour dans les salles en fonction des groupes d'âge pour l'arrivée des parents
- **16 h à 18 h** : Service de garde au gymnase**

***Des frais de 10 \$ par tranche de 15 minutes vous seront facturés pour tout retard non causé par notre protocole de départ.*

Merci

Merci d'arriver à l'heure le matin entre 8 h 45 et 9 h et le soir entre 15 h 45 et 16 h pour la bonne organisation du camp

Des frais de retards **de 10\$** vous seront facturés **par tranche de 15 minutes**





Attention – Nourriture

Les échanges ou partages de nourriture sont interdits pour des raisons d'allergies, d'intolérances et de régimes alimentaires.

Les 6 essentiels à apporter

Chaque jour, votre enfant doit avoir avec lui dans un sac à dos **avec son nom et prénom** :



**Lunch froid +
2 collations**



**Gourde ou
bouteille d'eau**



**Habit de neige
(tuque, mitaines,
pantalon de neige)**



**Souliers de sport
pour l'intérieur**



**Affaires de piscine
(maillot, casque
de bain, serviette)**



**Vêtements de
rechange si
nécessaire**



Merci de bien identifier les affaires de vos enfants

Aucun accès à un micro-ondes ne sera possible durant le camp

Nous vous invitons à inclure des fruits, des légumes et des barres tendres dans les lunches et collations

Pour des idées de lunches santé, consultez :

- <https://tremplinsante.ca/recette>
- <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/viragesante/pdf/fiche4.pdf>
- <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Consommation/boitelunch/Pages/boitelunch.aspx>
- <http://www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca/index.php?bons-coups-une-boite-a-lunch-sante>

OBJETS INTERDITS



Tout matériel
électronique



Tout objet de valeur



Cartes à jouer
(pokémon...)



Tout jouet de la
maison

Code de vie

L'ASCCS favorise une **approche positive** et fondée sur le **respect de tous**. Nous encourageons une **collaboration** avec les parents dans une démarche de **co-éducation**. Nous attendons des parents du **civisme, du respect, de la politesse et de la collaboration** afin d'être souteneurs dans la mise en œuvre des règles du camp.

Si un enfant se montre irrespectueux ou ne suit pas les consignes, ses parents seront avisés et des **mesures seront prises**.

Pour que tout le monde passe de supers vacances dans un climat sain et sécuritaire,

Il est entendu que :

Je prends soin du matériel

Je fais de bons gestes et surveille mon langage

J'écoute et j'applique les consignes et les règles des animateurs

Je ramasse mes déchets et les mets à la poubelle

Je reste avec mon animateur et mon groupe

Je respecte tout le monde : politesse, aucune violence.

Ce qui veut dire qu'il m'est interdit de :

Faire preuve de violence physique ou morale

Me sauver

Briser du matériel

Sacrer ou d'avoir un langage inapproprié

Lancer des objets

Vandaliser le bâtiment

Pas de gomme ni de suçon

Pas d'objets de la maison

01 Médicaments



Les animateurs **ne peuvent pas administrer de médicaments** aux enfants.

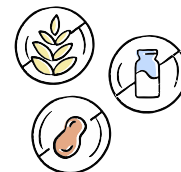
Si une prise de médicament est nécessaire durant la journée, le médicament doit être conservé par un **responsable**. Le parent doit en aviser un responsable, qui pourra faire un rappel à l'enfant au moment approprié.

De plus, pour que les animateurs ou responsables du camp de jour puissent administrer un médicament à un enfant, nous avons besoin d'un **consentement oral et écrit** du parent et d'une copie d'une **ordonnance valide**.

Tout médicament devant être administré doit être **fourni par le parent** dans son contenant original et doit comporter les informations qui suivent : le nom de l'enfant, la date de l'ordonnance, le nom du **médecin**, la posologie et le nom du médicament.

Chaque matin, ce **médicament doit être remis directement** au membre de l'équipe du camp de jour responsable de l'enfant.

Dans la mesure du possible, il est fortement recommandé que la médication soit prise en dehors des heures du camp de jour.



02 Allergies



Chaque enfant ayant besoin d'un **EpiPen** doit absolument **l'avoir avec lui en tout temps**. Il doit aussi aviser son animateur.trice de l'emplacement de celui-ci dans son sac, car il doit être facilement et rapidement accessible. De plus, les animateurs et les responsables du camp de jour doivent être **informés** de cette condition médicale dès l'arrivée de votre enfant au camp.

En cas de **réaction allergique grave ou d'accident** nécessitant une hospitalisation, le parent ou la personne à contacter en cas d'urgence sera immédiatement avisé. L'enfant sera transporté en ambulance et accompagné par un membre du personnel jusqu'à l'arrivée du parent ou du responsable.

Pour les **accidents mineurs ou incidents**, un rapport d'information sera complété et remis au parent pour signature afin de l'informer de la situation (blessure mineure, altercation, incident ou comportement problématique).



03 Poux

Un enfant ayant des poux **doit demeurer à la maison** jusqu'à ce que le problème soit résolu. Pour réintégrer le camp, une preuve est obligatoire, soit :

- un **certificat médical attestant la guérison**, ou
- une **facture prouvant l'achat de produits de traitement**.

Sans l'une de ces preuves, l'enfant sera retourné à la maison. Cette mesure vise à protéger la santé de l'ensemble des enfants du camp.

RETARDS, MALADIES ET ABSENCES



01 RETARDS



- Les enfants dont les parents ne sont pas présents à 16 h seront placés au **service de garde**, ce qui générera des **frais de retard**.
- L'inscription au service de garde est possible selon la disponibilité et engendre des frais de 24\$ pour la semaine (matins OU soirs).
- **Des frais de 10\$ par tranche de 15 minutes** seront appliqués pour tout retard de la fin du camp (16 h) ou service de garde.
- Les frais seront mis dans votre **compte Sport-Plus**, et devront être payés dans les **deux semaines**, sans quoi votre enfant ne sera plus admis au camp de jour.

02 MALADIES



- **Aucun enfant malade** (fièvre, maladie contagieuse ou autre) **ne sera admis au camp**. Si un enfant présente des **symptômes** durant la journée, le parent sera immédiatement contacté et devra **venir le chercher**.
- En cas de maladie contagieuse, un **certificat médical** attestant la non-contagion sera exigé avant le retour de l'enfant. Sans ce document, l'enfant ne pourra pas réintégrer son groupe.

03 ABSENCES



- **Si un enfant est absent, aucun remboursement n'est prévu**, sauf sur présentation d'un **certificat médical**. Merci de vous référer au chapitre des annulations et remboursements.

ACCOMPAGNEMENT

L'ASCCS offre un **programme d'accompagnement** pendant les camps des fêtes, de la relâche et de jour pour les enfants ayant une **limitation fonctionnelle et/ou des besoins particuliers diagnostiqués**. Les accompagnateurs sont présents afin de favoriser l'inclusion de l'enfant dans le groupe et de le soutenir dans la réalisation des activités. Le programme est proposé pour les enfants âgés de 4 à 17 ans.

Les parents d'enfants nécessitant un accompagnement doivent remplir un **formulaire de demande**. Chaque demande est évaluée selon les besoins de l'enfant et les ressources du camp. Pour demander le formulaire, merci d'envoyer un courriel à la responsable Julie Aymé : programme.ado@asccs.qc.ca.

Important : Aucune inscription ne peut être faite si le formulaire de demande d'accompagnement n'est pas rempli et que le dossier n'a pas été évalué et approuvé par la responsable.



Un ou 2 ou 3 enfants par accompagnateur en fonction des besoins



Adaptation de l'accompagnateur en fonction des capacités



Une salle sensorielle prévue pour les moments de crise



Inclusion dans les groupes réguliers en fonction des âges



FOIRE AUX QUESTIONS



FOIRE AUX QUESTIONS

01 Qu'est-ce que je dois faire lorsque j'amène mon enfant au camp ?

Chaque matin, les enfants doivent être présents entre 9 h et 9 h 15 (sauf avis contraire). Vous devez amener votre enfant dans la salle attribuée en fonction de son âge et/ou de sa thématique, qui vous sera communiqué avant le camp par courriel. Des affiches rappelant les salles seront aussi installées dans le hall du Centre.

Concernant les enfants accompagnés, l'accueil se déroule dans le hall d'accueil du centre au niveau des tables, devant la salle de psychomotricité.

L'accueil du soir se fait de 15 h 45 à 16 h dans les mêmes salles que le matin.

Les enfants inscrits au service de garde du matin et/ou soir doivent être accompagnés au gymnase au sous-sol 2.

02 Est-ce que mon enfant peut partir seul et/ou avec une autre personne à la fin du camp?

Aucun enfant ne pourra quitter le camp de jour seul ou avec une autre personne, à moins que ses parents ne l'aient autorisé dans le dossier Sport-Plus avec la mention « Quitter avec » ou pour un cas exceptionnel, sur envoi d'une autorisation écrite aux responsables de camp.

03 Qu'arrive-t-il en cas de retard ou d'absence de mon enfant?

Si votre enfant s'absente une journée, vous pouvez le signifier à l'accueil ou aux responsables par courriel. Mais, il sera de la responsabilité des parents de s'informer de l'horaire du lendemain. Si votre enfant se présente en retard et que son groupe a déjà quitté l'ASCCS, **il incombe aux parents d'emmener l'enfant jusqu'au lieu de l'activité**. Un enfant ne peut rester au centre alors que le camp est en sortie.

04 Qu'arrive-t-il s'il arrive un incident ou accident à mon enfant?

Chacun de nos animateurs et responsables est formé en secourisme général par notre équipe aquatique. Leur carte doit être remise à jour aux 2 ans, et ce, avant le début de l'été. En cas d'accident ou d'incident, les animateurs interviennent aux meilleures de leurs capacités et remplissent un **rapport d'accident** par la suite. Nous informons le plus rapidement possible les parents de tout changement dans l'état de santé ou physique de leur enfant.

05 Votre enfant doit partir plus tôt?

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, les départs hâtifs doivent avoir lieu **à midi seulement**.

Veuillez signaler votre demande à un des responsables sur place dès que possible et au plus tard le matin même.

06 Quelles sont les procédures du camp lorsqu'on constate qu'un enfant a des poux ou maladie contagieuse ?

Si, lors d'une journée, nous apprenons ou découvrons qu'un enfant du camp a des poux ou à une maladie contagieuse, nous communiquerons immédiatement avec ses parents pour voir la possibilité **qu'ils viennent le chercher**. Afin de prévenir une propagation pour les poux à l'échelle du camp, nous avisons par écrit l'ensemble des parents. Pour le cas des poux, nous conseillons à l'ensemble de nos animateurs d'attacher leurs cheveux et les cheveux longs des enfants. Pour l'enfant malade, nous le mettrons à l'écart du groupe avec les responsables avec un masque. De plus, les parents des enfants touchés par les poux devront suivre les directives recommandées pour le traitement des poux avant que leur enfant puisse revenir au camp. De même, pour les enfants malades, nous demanderons un **certificat médical attestant la non-contagion** sera exigé avant le retour de l'enfant. Sans ce document, l'enfant ne pourra pas réintégrer son groupe. L'ASCCS se garde le droit de refuser l'accès au camp à un enfant ayant encore des traces de poux ou de lentes même après un traitement.



POLITIQUES ADMINISTRATIVES

Conformément à la loi 25 sur la protection des renseignements personnels, nous souhaitons informer les parents que la direction de l'ASCCS a été nommée responsable des renseignements personnels. Nous avons également mis en place une politique de confidentialité et de sécurité de l'information pour protéger la confidentialité et la sécurité de toutes les informations que vous nous confiez. Pour toute question ou préoccupation concernant vos données personnelles, veuillez contacter la direction directement.

Politiques d'annulation

Pour l'**annulation d'une ou plusieurs semaines** de camp, les demandes doivent être adressées en ligne via le **Formulaire de résiliation** (aussi disponible au bas de notre site internet dans la section **Politiques et Règlements**).

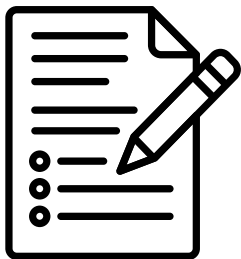
Nous traiterons votre demande selon la date de réception du formulaire.

- Pour obtenir un **remboursement complet** du séjour au camp de la relâche, la demande doit être reçue 2 jours ouvrables avant le début du Camp, soit au plus tard le **25 février 2026**.
- Pour les demandes reçues à partir du 25 février 2026, des **frais administratifs de 10 %** seront chargés.
- La même politique s'applique aux **frais pour le service de garde**.
- La **carte de membre** est non remboursable.

Sur présentation d'une **preuve médicale**, aucuns frais ne seront retenus, peu importe les délais.

Veuillez noter que toute demande d'annulation sera traitée dans un **délai de 7 jours ouvrables** suivant la réception du formulaire dûment complété.

Relevé 24



Les **relevés 24 pour frais de garde** seront émis au début de l'année **2027** et vous seront transmis **par courriel**. Il est de la responsabilité du parent de fournir les renseignements nécessaires lors de l'inscription de l'enfant quant à l'attribution du relevé 24.

Aide Financière

Dans le cadre de ce programme, soutenu par la **Fondation Yvon Deschamps Centre Sud**, une aide financière est accordée, sous **certaines conditions**, aux familles membres de l'ASCCS, résidentes de l'arrondissement Ville-Marie, qui se trouvent en **difficulté financière**. Cette aide est assortie d'une **flexibilité de paiement** pour faciliter davantage leur participation. Créée en droite ligne avec la vision de l'ASCCS, cette initiative favorise l'épanouissement de tous les enfants en leur donnant accès tant aux activités régulières de l'ASCCS qu'aux activités proposées par son Secteur jeunesse et son club de patinage de vitesse !

Pour bénéficier de l'aide financière, il faut :



ÉTAPE 1

- Consulter la [grille financière](#) pour connaître votre seuil d'admissibilité;
- Consulter la [documentation sur l'accès aux loisirs](#) pour tous sur notre site internet page Aide Financière
- Être résident de l'[arrondissement Ville-Marie](#);
- Faire la demande pour une [activité enfant](#) (0 à 18 ans);
- Compléter le [formulaire](#) (lien en bas de page);
- Rassembler les [pièces justificatives demandées](#) (avis de cotisation et preuve de résidence).

Une fois la demande déposée :



ÉTAPE 2

1. [Valider](#) que votre compte membre est à jour.
2. Envoyer les [pièces justificatives](#) (les dossiers incomplets ne peuvent être traités).
3. Vous recevrez un courriel dans les [7 jours ouvrables](#) afin de savoir si vous avez été accepté ou non.
4. Nous vous prions de bien vouloir [attendre la confirmation de votre admissibilité](#) au programme d'aide financière avant d'inscrire votre enfant à des activités.
5. Si vous êtes admissible, nous vous communiquerons aussi le [pourcentage de l'aide financière accordée](#).
6. Par la suite, nous vous aviserons des [journées de pré-inscriptions](#) aux activités pour la prochaine session
7. Le dossier doit être [approuvé et validé](#) avant de bénéficier d'un escompte sur les activités.

[**FORMULAIRE À REMPLIR**](#)



NOUS CONTACTER

Pour toute question ou demande, vous pouvez écrire aux courriels ci-dessous ou appeler au **(514) 522-2246**

Les responsables

- **Louis Jamonac, responsable jeunesse**
campdejour@asccs.qc.ca – poste 219
- **Julie Aymé, responsable adjointe jeunesse (accompagnement et adolescents)**
campdejour@asccs.qc.ca – poste 204
- **Salomé Crochet, responsable adjointe jeunesse**
campdejour@asccs.qc.ca – poste 215
- **Lyna Khelif, animatrice cheffe**
- **Morgane L'éguyer, accompagnement cheffe**

Important : si au courant de la relâche, vous souhaitez **rencontrer un responsable**, merci de communiquer avec nous par écrit ou par téléphone afin de prévoir une rencontre. Nous souhaitons vous offrir toute l'attention nécessaire mais comme responsables, nous sommes très sollicités par la gestion et la supervision du camp, d'où l'importance de planifier un moment à l'avance.

De plus, vous pouvez consulter en tout temps le site internet de l'ASCCS dans la section Jeunesse à Semaine de Relâche sur <https://asccs.qc.ca>

Plusieurs informations sont mises en ligne régulièrement sur le site internet à travers la page secrète telles que :

- **Les planifications par groupe d'âge et par animateur**
- **La liste des groupes par âge et par animateur**
- **Le guide du parent**



Association sportive
et communautaire
du Centre-Sud



Bonne semaine de relâche

**Association Sportive et
Communautaire du Centre
Sud**

514-522-2246

<https://asccs.qc.ca/>
campdejour@asccs.qc.ca

ASCCS

2093 rue de la Visitation,
Montréal, QC H2L 3C9

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi - 7h à 21h
Samedi et Dimanche - 8h à 19h